Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2012

DELIBERATION N° 16-2012/CCDS
PORTANT L'APPROBATION DU COMPTE
DE GESTION DE L'EXERCICE 2011

L'an deux mil douze et le 3 avril à quinze heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de l'hôtel ville de Sinnamary, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires
M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. RINGUET Charles (Procuration de M. ALAIN Michel, titulaire absent), PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, MAGLOIRE Adelson, APOUYOU Bruno, RINGUET Conrad, TORVIC Jean-Marie, HORTH René-Serge, MANGAL Daniel, Mmes CARISTAN Lydie, CLET-COURAT France, LEVEILLE Annick, SELLALIE épse BOIS BLANC Cornélie

Suppléants
Mme TIJUS MAC-LOREN Nadia, (remplaçant de Mme CAMON Françoise)
M. DUFAIL Gilles (remplaçant de Mme ZULEMARO Karine)

Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Le Conseil Communautaire,

Ouï l'exposé du rapport de présentation de Monsieur le Président,

Vu les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2011,

ATTENDU que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport,

ARTICLE 2 : DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote

- Conseillers en exercice : 20
- Conseillers présents : 16
- Pour : 9 dont 1 procuration
- Contre : 7
- Abstention(s): 0

Fait et délibéré à Sinnamary en séance publique, le 3 avril 2012
Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

Communauté de Communes des Savanes R.F.

PREFECTURE DE LA GUYANE
Bureau des collectivités locales, et du contentieux
17 AVR. 2012
ARRIVÉE